

AOÛT 2024

# BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

PARIS, LE 16 OCTOBRE 2024

## COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'AOÛT 2024

En août 2024, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 636 760 équivalents temps plein (ETP), soit environ 30 000 ETP de moins qu'en août 2023, correspondant à une baisse de 4,4 % sur un an. Ainsi, la dégradation apparaît moins marquée qu'en juillet 2024 (-8,4 %) et se situe 2,3 points au-dessus de l'évolution moyenne des huit premiers mois de l'année 2024 (-6,7 %). Les tendances observées mettent en lumière un impact globalement positif des Jeux Olympiques au cours du mois, avec néanmoins des effets distincts selon les secteurs et les régions.

Le recours à l'intérim par rapport à l'an dernier reste orienté à la baisse dans toutes les activités utilisatrices :

- Avec -6,3 %, l'intérim demeure nettement en retrait dans l'industrie, notamment en raison des difficultés de la filière automobile. Toutefois la dégradation est un peu moins importante qu'au mois précédent (-9,4 %).

L'intérim recule nettement moins dans le tertiaire ce mois-ci qu'au mois précédent :

- La baisse dans le commerce s'atténue (-1,6 % en août après -9,5 % en juillet), de même dans les Transports Logistique (-1,3 % en août après -8,8 % en juillet) et les services (-2,3 % en août après -10,8 % en juillet).
- Avec -8,9 %, la dynamique dans le BTP, caractérisée par une baisse de 6,6 points par rapport au mois dernier, se démarque de celle des autres secteurs. En effet, certaines contraintes liées aux JO ont pu peser sur l'activité.

Dans ce contexte sectoriel, le recul de l'intérim concerne toutes les qualifications. La baisse intervient dans des proportions assez similaires pour les cadres et professions intermédiaires : -4,8 %, les ouvriers qualifiés : -4,5 % et les ouvriers non qualifiés : -5,0 %. L'emploi intérimaire des employés, avec -2,6 %, enregistre une moindre dégradation.

### CONTACTS PRESSE

**Dylan Jullian**  
06.18.89.56.73  
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

**Victor Morelle**  
06.18.83.59.55  
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu)  
@Prismemploi

# DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION D'AOÛT 2024 PAR RAPPORT À AOÛT 2023

## LES CHIFFRES CLÉS

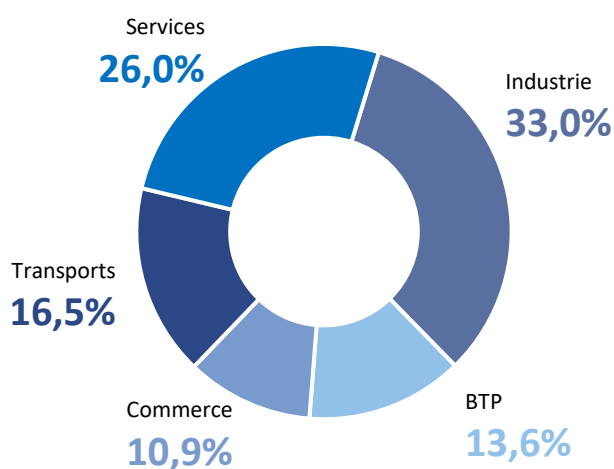
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-4,4 %) au niveau national.

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs  
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les transports (-1,3 %), le commerce (-1,6 %), les services (-2,3 %), l'industrie (-6,3 %) et le BTP (-8,9 %).

Répartition des effectifs intérimaires  
par secteur

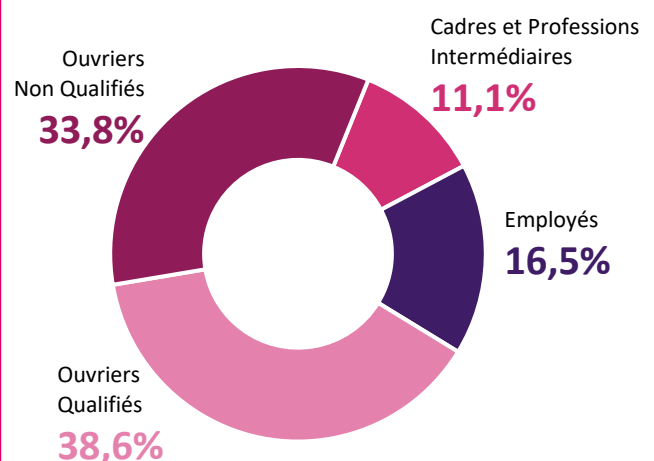


### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications  
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les employés (-2,6 %), les ouvriers qualifiés (-4,5 %), les cadres et professions intermédiaires (-4,8 %) et les ouvriers non qualifiés (-5,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires  
par qualification

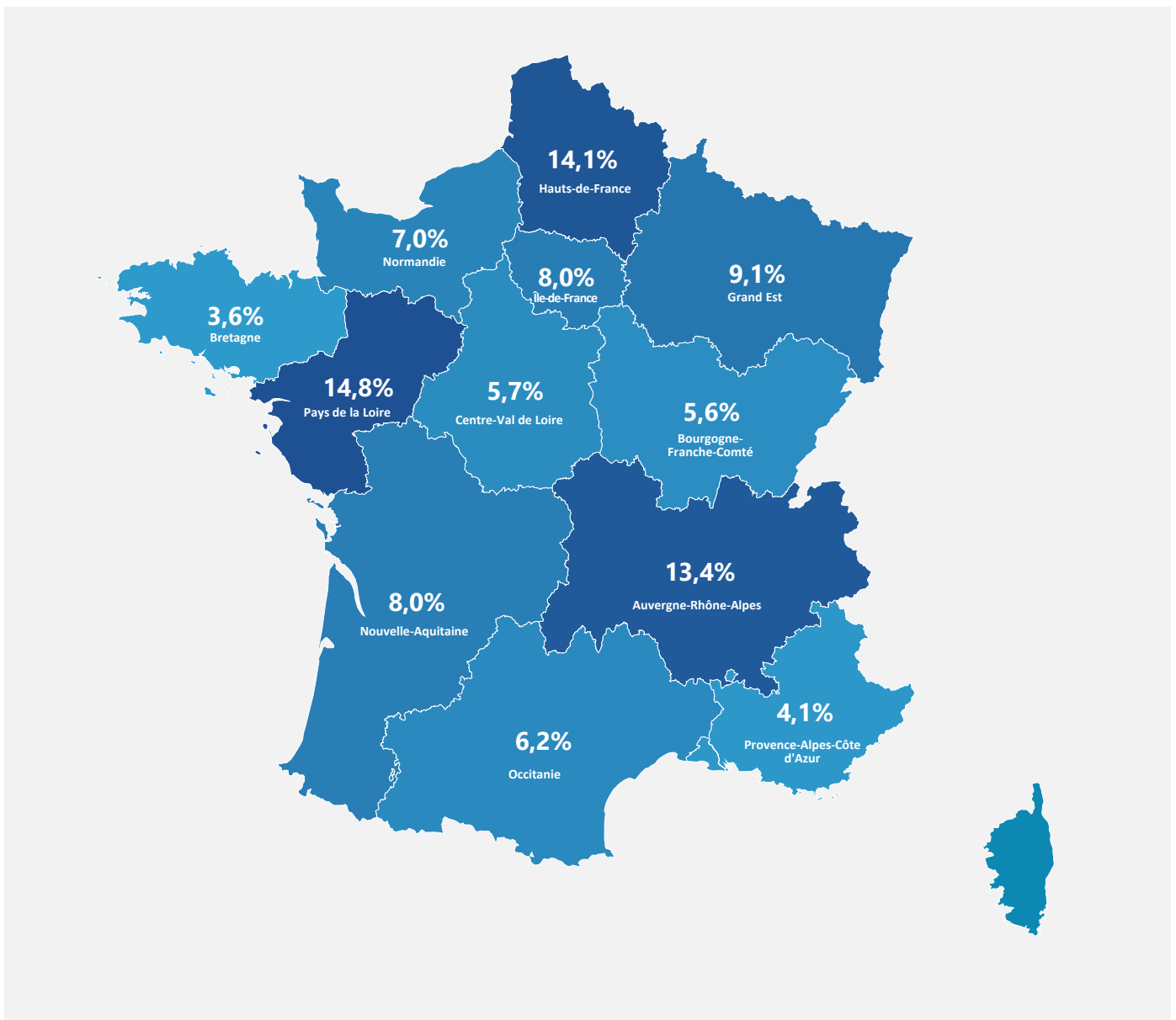


## LE CDI INTÉRIMAIRE

En août 2024, le CDI Intérimaire représente **43 490 ETP**, correspondant à **6,8 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (13,9 %), dans les Hauts-de-France (11,6 %) et en Normandie (9,5 %). C'est en PACA et en Ile-de-France (avec respectivement 3,7 % et 3,1 % des effectifs) que ce contrat est, ce mois-ci, le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 14,8 %, Hauts-de-France : 14,1 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,4 %.

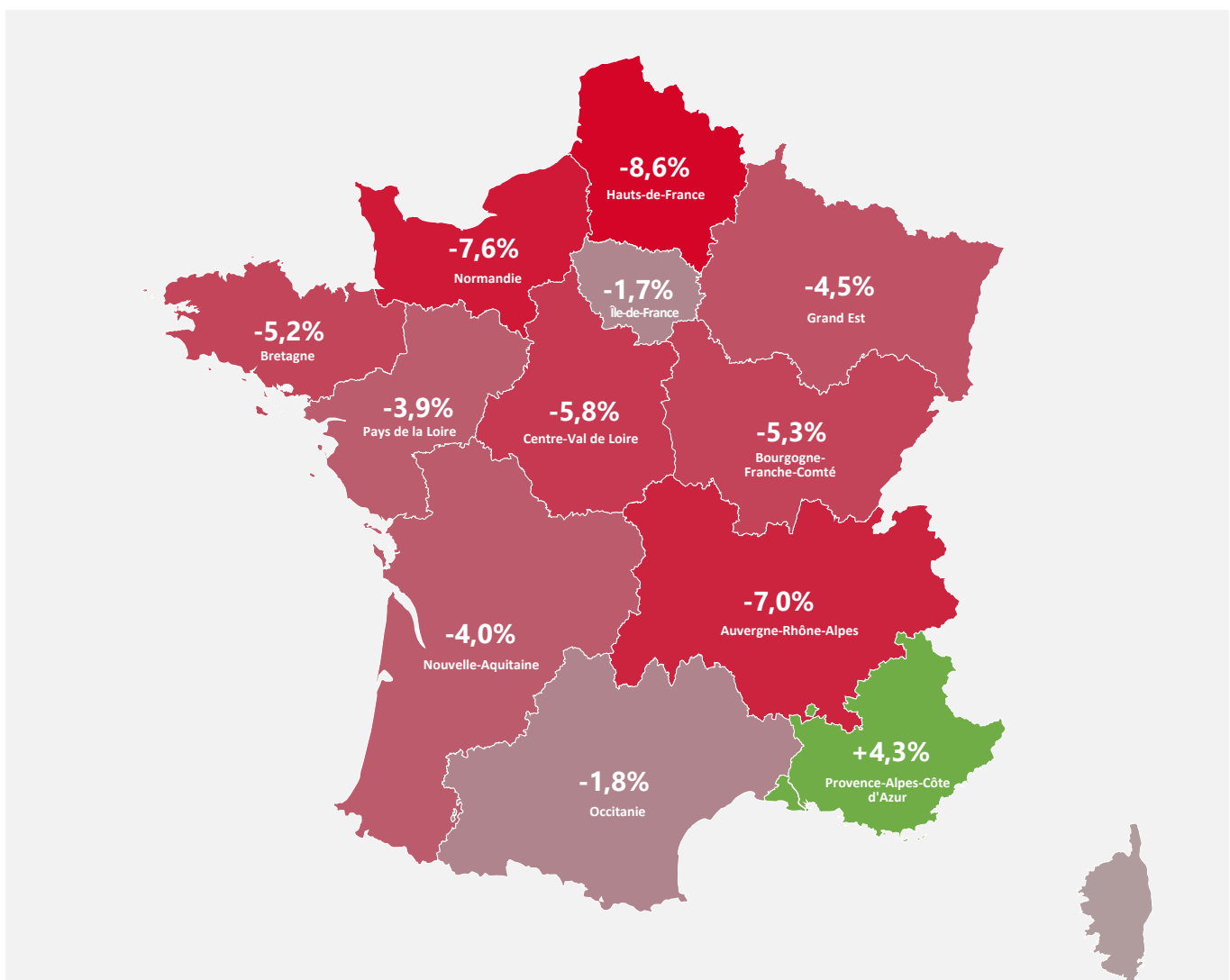


## LA FRANCE DES RÉGIONS

Août 2024 par rapport à août 2023.

**La majorité des régions métropolitaines est en baisse.**

Dans le détail géographique, les tendances sont les plus favorables dans deux régions ayant bénéficié de l'activité des sites olympiques : Ile-de-France (-1,7 % au global, avec des activités tertiaires en hausse de 2,0 %) et PACA (+4,3 %). C'est dans les Hauts-de-France (-8,6 %) que l'emploi intérimaire recule le plus.



### Méthodologie

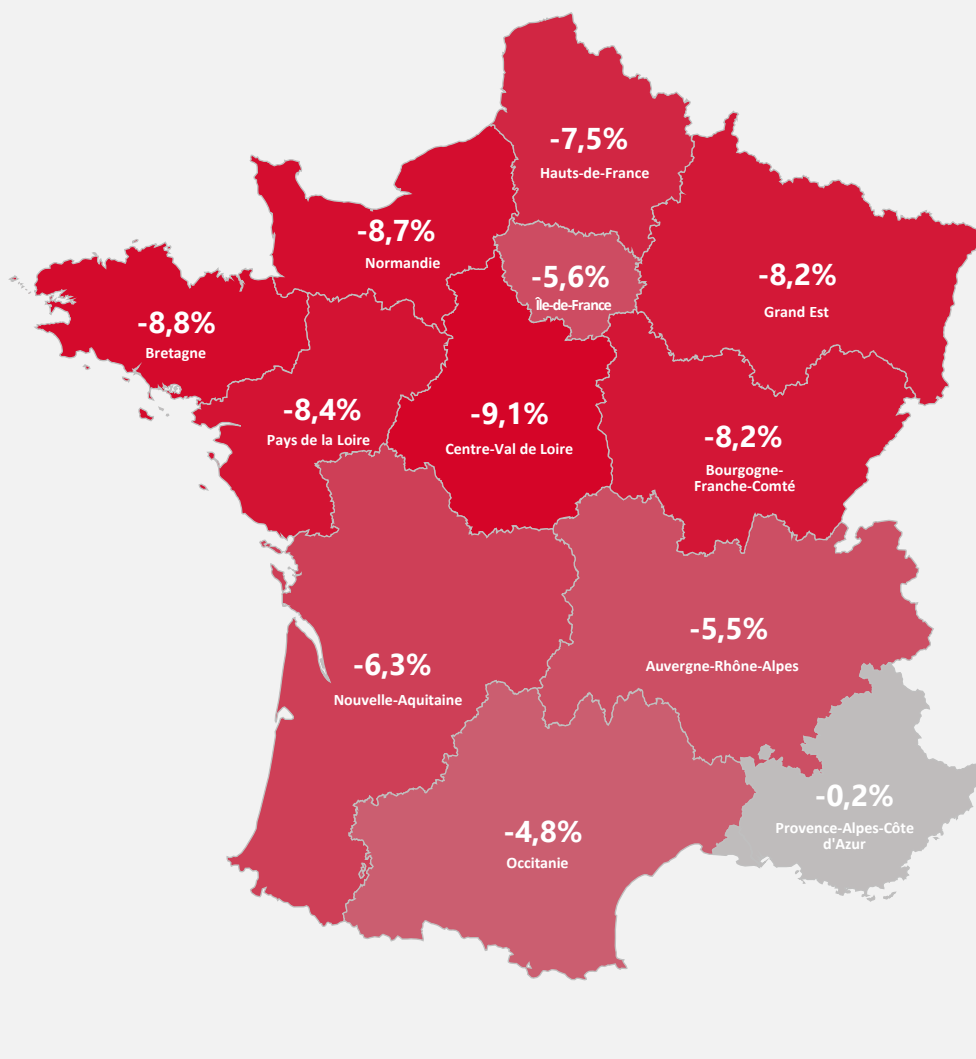
Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

## LA FRANCE DES RÉGIONS

Août 2024 par rapport à août 2023.

**Cumul annuel : janvier-août 2024 (%)**

Au cours des huit premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -6,7 % par rapport à la même période en 2023.



### Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.